

## **FICHE DE POSTE INTERVENANT(E) SOCIAL(E) AU SEIN DE LA COMMUNAUTE EMMAUS 14**

Exerce son activité professionnelle en accord avec les orientations politiques et militantes d'Emmaüs France. Sa fonction est d'accompagner les compagnes/compagnons de la Communauté Emmaüs 14 organisée sur trois sites (Tailleville, Caen, Pont l'évêque), en les respectant et en favorisant leurs capacités d'autonomie et de participation. L'IS devra prendre en compte la globalité des personnes, capacités, limites, difficultés, ...

Une Communauté Emmaüs est un collectif vivant constitué par les compagnes/ons, les bénévoles, les salariés locaux et les responsables. Employé(e) par l'association locale, l'IS pourra être amené(e) à participer aux séances du Conseil d'Administration. Ses interlocuteurs privilégiés et permanents seront les responsables de la Communauté. L'IS devra faire sienne cette complexité de fonctionnement. L'IS devra aussi se nourrir du projet de la Communauté et de ses objectifs, développement de la capacité d'accueil et ouverture à la mixité notamment.

L'IS effectue un travail concerté avec les responsables de Communauté et respecte l'aspect confidentiel de sa fonction. Le contenu des notions de secret professionnel et de leurs articulations avec le travail d'équipe devra être précisé. Le travail d'équipe est primordial pour permettre au mieux de servir les intérêts des compagnes/ons et de la Communauté. Cela sous-entend donc une dynamique qui permet l'émergence des objectifs de la Communauté, et participe à la sécurisation des compagnes/ons qui sentiront une équipe soudée et solidaire d'où la nécessité d'échanges permanents pour une réflexion commune. La prise de décision à l'égard des compagnes/ons n'appartient qu'aux responsables, mais que celle-ci peut être éclairée par ce travail d'équipe.

### **Spécification du poste en communauté :**

- **Entretien avec les compagnes/ons** : Ils constituent une des bases de travail avec les communautaires et permettent la compréhension des situations, l'analyse, l'élaboration de projets à court, moyen et long terme. Les éléments retransmis à l'équipe élargie le sont dans le but précis de permettre aux compagnons d'évoluer au mieux dans la Communauté et, pour ceux qui le souhaitent, vers leurs projets individuels de vie hors de la Communauté.

- **Mise en place d'un suivi individuel** : écoute, conseil, soutien, information et orientation.

- **Accompagnement et le suivi** : avec les Responsables, l'IS accompagne les compagnes/ons dans leur bien-être personnel (intégration, repos, retraite, loisirs, formation, cours de langue française, recherche d'emploi, insertion, logement...).

- **Accompagnement sur les dossiers administratifs** : CAF, CMU, APL, demande de documents d'identité, demande d'asile...

L'IS doit être en contact avec tous les compagnes/ons y compris ceux n'ayant pas formulés de demande explicite et doit également favoriser et maintenir le lien social avec ceux vivant à l'extérieur de la communauté.

L'IS se doit dans sa pratique quotidienne de privilégier l'individu, en respectant les demandes sans les anticiper. Il doit mettre à jour les droits liés à la santé, constituer les dossiers administratifs, s'impliquer dans la prévention de santé, des addictions, et de l'hygiène.

- **Information et réseau professionnel** : son rôle s'étend aussi à une meilleure information de ce qui se vit en communauté auprès de ses collègues et des services publics et privés concernés et avec lesquels elle/il se doit de tisser des liens, de développer le travail en réseau avec les collègues de la région et les travailleurs sociaux extérieures et d'informer sur la vie et l'orientation du mouvement, participer aux formations et groupes de réflexions (rencontre régionale et nationale).

## PROFIL

- Excellent relationnel, vrai sens de l'écoute, rigueur, éthique
- Expérience significative de l'intervention psychosociale auprès d'un public en situation d'exclusion
- Expérience confirmée en droit des étrangers
- Aptitude à travailler en équipe
- Sens de l'organisation et capacité d'adaptation
- Permis B exigé

## MISSIONS

- Développement du travail en réseau et les partenariats locaux
- **Montage et suivi des dossiers « droit des étrangers »** en collaboration avec les autorités compétentes
- Accompagnement individuel des compagnes/ons dans leurs projets de vie et vers plus d'autonomie, en lien et en complémentarité avec l'équipe des 3 responsables de communauté
- Suivi social et administratif des compagnes/ons (droits/santé/formation/insertion/retraite/alimentation/hygiène de vie)
- Montage et suivi des dépannages sociaux

**DOMAINES DE SUIVI ET D'ACTIVITES SUR LESQUELS, L'IS DEVRA INTERVENIR** : (cette liste n'est en rien exhaustive, et pourra évoluer mais, elle constitue un minimum attendu).

**Santé des Compagnons** : à titre préventif et curatif, accompagnement dans la maladie, liaisons avec structures hospitalières et développement du réseau médico-social constitué. Sensibilisation et suivi de l'hygiène, aux addictions, aux maladies transmissibles.

**Dossiers administratifs** : constitution et suivi des dossiers, mise à jour des documents obligatoires en fonctions des situations des compagnes/ons (CAF, CMU, AME, retraite, impôts...). Procédure de demande d'asile (préfecture, OFPRA, CNDA...). Elaboration d'actions d'éducation et de sensibilisation autour du surendettement et de la gestion de l'argent en général en lien avec les travailleurs sociaux.

**Insertion** : participation à l'insertion des compagnes/ons dans et hors de la Communauté, recherche de formations adaptées, élaboration de projets individuels, accompagnement démarche de suivi dans recherche emploi, formation, logement, liaisons avec les familles, maisons de retraite et toutes autres possibilités pouvant apporter du mieux-être.